

Enchérir avec un jeu unicolore ou bicolore

A - Enchérir avec un jeu unicolore

1°- Définition

Un jeu est dit unicolore s'il comporte une couleur d'au moins 6 cartes, les 3 autres couleurs comportant au plus 3 cartes.

Exemples: 6-3-2-2 ; 6-3-3-1 ; 7-2-2-2; 7-3-2-1 etc...

2°- Redemande de l'ouvreur

Si son partenaire ne le fitte pas, l'ouvreur, avec un jeu unicolore, répète sa couleur au 2ème tour d'enchères :

- au niveau 2 s'il a 12-16HL
- au niveau 3 s'il a 17-19HL

Attention : dans certains cas, l'ouvreur peut répéter sa couleur avec 5 cartes seulement

S'il répète sa couleur au niveau 3, on est sûr qu'il a 6 cartes dans celle-ci.
S'il répète sa couleur au niveau 2, on est sûr qu'il a 6 cartes **seulement si l'enchère de son partenaire est la "couleur collée"**.

Exemples :

Sud	Nord	Sud	Nord	Sud	Nord	Sud	Nord
1♣	1♦	1♦	1♥	1♥	1♠	1♠	1SA
2♣		2♦		2♥		2♠	

En grisé : "les couleurs collées"

Dans ces 4 exemples on est sûr que Sud a 6 cartes dans sa couleur.

Ouvreur	Répondant	Redemande de l'ouvreur	Main de l'ouvreur
1♥	1SA	2♥	L'ouvreur a 13/16HL et 5 ou 6 cartes à ♥
1♥	1SA	3♥	L'ouvreur a 17/19HL et 6 cartes à ♥ dont 2 gros honneurs
1♦	1♠	2♦	L'ouvreur a 13/16HL et 5 ou 6 cartes à ♦
1♠	2♣	2♠	L'ouvreur a 13/16HL et 5 ou 6 cartes à ♠
1♣	1♥	3♣	L'ouvreur a 17/19HL et 6 cartes à ♣ dont 2 gros honneurs

B - Enchérir avec un jeu bicolore

1°- Définitions

1-1 Un jeu est dit bicolore s'il comporte une couleur d'au moins 5 cartes et une **seule** autre couleur de 4 cartes ou plus.

Exemples : 5-4-2-2 ; 5-4-3-1; 5-5-2-1 ; 6-4-2-1; 7-4-2 etc...

ATTENTION : le jeu annoncé par l'ouvreur est bicolore seulement si les 2 couleurs annoncées le sont à des niveaux différents !

1-2 : Un bicolore est dit **économique** si la couleur la plus longue est plus chère que la 2ème couleur. Le bicolore économique couvre une zone de force de 13 à 19HL. **Annonce non forcing.**

Ex : ♠ A R 9 8 5 ♥ D V 7 6 ♦ R 6 3 ♣ V Annonce : 1P puis 2C
♦ R D 6 3 2 ♣ A 10 6 3 ♠ R 9 ♥ A 10 1K puis 2T

1-3 : Un bicolore est dit **cher** si la couleur la plus longue est moins chère que la 2ème couleur. Le bicolore cher promet 18HL et plus. **Annonce forcing et autoforcing.**

Ex : ♠ A R 9 8 ♥ R V 7 6 5 ♦ R 6 3 ♣ A Annonce : 1C puis 2P
♦ R D 6 3 ♣ A R 6 3 2 ♠ R 9 ♥ A 10 1T puis 2K

1-4 : Dans un bicolore **à saut**, la 2ème couleur est annoncée avec un saut. Le bicolore à saut promet au moins 20HL. **Annonce forcing de manche.**

Ex : Avec ♠ 8 ♥ A V 7 6 5 ♦ A R D 10 ♣ A D 4, on annonce 1♥ et sur la réponse d'1♠, on annonce 3♦

Avec ♠ A R V 9 ♥ 6 ♦ A R D 10 8 ♣ R 9 4, on annonce 1♦ et sur la réponse d'1♥, on annonce 2♠

2°- Bicolore cher non annonçable par l'ouvreur

Exemple : ♠ A V 10 9 ♥ 6 ♦ A R D 10 8 ♣ 10 9 4

L'ouvreur a une main bicolore de 15HL. Il ouvre d'1♦. Si son partenaire répond 2♣, l'ouvreur n'a pas le droit d'annoncer 2♠. En effet il promettrait 18HL. Il doit donc annoncer 2♦ en attendant qu'au 2ème tour son partenaire reparle.

Par contre, si la 1ère réponse du répondant avait été 1♥, l'ouvreur aurait pu répondre 1♠.